

2025

Lehrplan / Programme

DFG / LFA

HGSP

Vertiefungsfach
Enseignement de spécialité

Klassenstufen 10, 11 und 12
Classes de 2nde, 1ère, Terminale

Table des matières

1	Idées directrices	3
1.1	Finalités éducatifs	3
1.2	Objectifs	4
1.3	Enjeux méthodologiques	4
1.4	Evaluation	5
2	Contenus et compétences disciplinaires	6
2.1	Classe de première.....	6
	Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie	6
	Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales.....	7
	Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières	7
	Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication	9
	Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions.....	10
2.2	Classes de terminale.....	11
	« Analyser les grands enjeux du monde contemporain ».....	11
	Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête	11
	Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution.....	12
	Thème 3 – Histoire et mémoires	13
	Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques	14
	Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire	15
	Thème 6 – L'enjeu de la connaissance	16
3	Verbes consignes	17

1 Idées directrices

1.1 Finalités éducatifs

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie de première et terminale. L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. Le programme d'HGSP des LFA est adapté aux spécificités de ces établissements et à leur visée éducative et intègre à ce titre de nombreux objets d'étude franco-allemands.

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des démarches.

Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

- **L'histoire** saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux écarts et aux similitudes. L'histoire éclaire et contextualise le rôle des acteurs.
- **La géographie** permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que l'influence des acteurs sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelle, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise les comparaisons et la réflexion critique.
- **La science** politique étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative.
- **La géopolitique** envisage les rivalités et les enjeux de pouvoir sur des territoires considérés dans leur profondeur historique, ainsi que les représentations qui les accompagnent.

Organisé de manière progressive sur le cycle terminal, le programme de la spécialité HGGSP prend en compte les acquis des enseignements communs de seconde. Il permet d'aborder de façon thématique des objets fondamentaux en y portant un regard interdisciplinaire.

Chaque année, l'enseignement porte sur des thèmes choisis de manière à permettre aux élèves :

- d'appréhender une question essentielle du monde actuel ;
- de prendre du recul pour étudier un même objet dans différents contextes et selon des approches variées ;
- d'approfondir les analyses ;
- de développer leur travail personnel en s'engageant dans des projets ;
- d'affirmer et de conforter le choix de leur poursuite d'études.

Chaque thème vise un triple objectif, comme en témoigne sa structure. Il s'agit :

- d'abord de dégager les enjeux du thème par l'observation critique d'une situation actuelle ;
 - ensuite d'étudier le thème selon deux axes qui en précisent l'approche puis l'élargissent,
-

dans le temps et dans l'espace, dans sa spécificité politique et dans ses dimensions géopolitiques ; ces deux axes font l'objet d'une problématisation au carrefour des champs disciplinaires ;

- enfin d'appliquer, sur un objet de travail conclusif portant sur une situation ou sur une aire géographique contemporaine, les connaissances et les méthodes acquises antérieurement.

Des jalons sont définis pour la mise en œuvre des composantes du thème. Il s'agit d'exemples qui, problématisés, permettent de circonscrire le traitement du thème. Les jalons peuvent être traités de diverses manières, notamment par une présentation conduite par le professeur comme par des exposés et/ou des dossiers individuels ou collectifs à l'initiative des élèves, le tout s'appuyant sur des documents que les élèves peuvent étudier individuellement ou en groupe. Le professeur apprécie le degré d'approfondissement de l'étude de chaque jalon. Le programme d'HGSP des LFA intègre de nombreux jalons, mais aussi des axes ou objets de travail conclusifs, centrés sur la France et l'Allemagne dans une perspective interculturelle.

1.2 Objectifs

Outre les compétences et méthodes travaillées dans l'enseignement commun d'histoire- géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est l'occasion de mettre l'accent sur quelques capacités et méthodes particulièrement utiles.

- **Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** : outre l'acquisition de connaissances, l'enseignement développe les capacités d'analyse et de réflexion en confrontant les points de vue, et tout particulièrement ceux de la France et de l'Allemagne sur une question donnée... En première, les élèves s'engagent dans cette démarche en posant des questions, en mettant en évidence les spécificités des démarches suivies. En terminale, les élèves sont invités à exposer en pleine autonomie ces éléments.
- **Se documenter** : l'acquisition de cette compétence est fondamentale pour la réussite dans le supérieur. En classe de première, le travail de documentation est guidé par le(s) professeur(s) de la spécialité et le professeur documentaliste, qui accompagne méthodiquement l'élève dans sa recherche de sources ou d'information, y compris sur internet. Les principes de rédaction d'une fiche de lecture peuvent être abordés. En classe terminale, une place plus grande est donnée à la documentation autonome des élèves.
- **Travailler de manière autonome** : la spécialité demande une part plus grande de travail individuel afin de préparer à la poursuite des études où les élèves, devenus étudiants, sont moins encadrés.
- **S'exprimer à l'oral, en français comme en allemand** : tout en consolidant l'expression écrite, l'enseignement de spécialité est un moment privilégié pour développer une expression orale construite et argumentée. La prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs. En première, il convient de s'assurer d'une prise de parole régulière, structurée et pertinente. En terminale, les élèves sont encouragés à prendre la parole pendant une durée plus longue, afin de se préparer à l'épreuve orale de l'examen.

1.3 Enjeux méthodologiques

Les professeurs choisissent l'ordre des thèmes et, au sein de ceux-ci, l'ordre d'étude des deux axes. Parvenus au terme de l'étude de chaque thème, les élèves doivent en maîtriser les principales idées et en comprendre les grandes articulations.

L'enseignement donne aux élèves l'opportunité de réaliser des fiches de lectures sur des ouvrages (français et allemands notamment) relatifs aux thèmes étudiés et d'élaborer des projets interculturels et plurilingues qui les invitent à se documenter et à développer leurs capacités d'expression, écrite et orale.

Dans le prolongement des programmes d'histoire-géographie et de science politique du tronc commun, la mise en œuvre des programmes d'HGGSP des LFA doit permettre l'articulation des didactiques allemandes et françaises. Les contenus et méthode d'enseignement cibleront ainsi de manière explicite les compétences de culture démocratique, et notamment :

- **les valeurs** : renforcer l'expression des élèves *lorsqu'elle prend appui sur des connaissances vérifiées* (débat, échanges argumentés) ;
solliciter les élèves, dans les pratiques quotidiennes de la classe, pour participer à des travaux de groupe les amenant à *réaliser des tâches collaboratives* et à *mutualiser*.
- **les attitudes** : favoriser l'autonomie des élèves en les responsabilisant à l'égard des autres, en leur donnant des rôles pour *réguler les travaux de groupe dans le respect de chacun*.
- **l'esprit critique** : développer par l'usage des deux langues *une vision distanciée, nuancée et critique de la France, de l'Allemagne, de l'Europe et du monde*.
- **les aptitudes** : privilégier les approches collaboratives tant pour entraîner que pour évaluer.

1.4 Evaluation

Il importe de proposer aux élèves des évaluations diversifiées qui toutes s'inscrivent dans une démarche transparente et progressive. Elles doivent permettre, sur l'ensemble du cycle terminal, de faire progresser les élèves dans leur capacité à se documenter et à traiter l'information. Si la préparation progressive des épreuves écrites de fin de terminale est incontournable, l'évaluation des capacités orales des élèves, que ce soit lors d'oraux courts, longs, individuels ou collectifs, doit également être intégrée.

Une épreuve écrite de quatre heures et un « grand oral » forment la base de cette évaluation.

2 Contenus et compétences disciplinaires

2.1 Classe de première

« Acquérir les clés de compréhension du monde contemporain »

Introduction

- **L'histoire** : la trace ; l'archive ; le témoignage ; le récit.
- **La géographie** : espace et territoire ; analyse multiscalaire ; représentation cartographique.
- **La science politique** : qu'est-ce que le politique ?
- **La géopolitique** : enjeux de pouvoir, coopérations et rivalités sur et entre les États ; poids de l'histoire.

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

Ce thème a un double objectif : analyser le régime politique dans lequel les élèves vivent ; développer leurs connaissances sur la diversité des démocraties dans le monde et sur leurs évolutions.

Les deux axes visent à leur faire saisir :

- les différences entre démocratie directe et démocratie représentative ;
- les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'histoire, notamment en France et en Allemagne.

Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ? - Mise en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives, alternances politiques...). - Comparaison entre démocraties et régimes autoritaires à partir d'exemples.	
Axe 1 Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative	Jalons - Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au Ve siècle. - Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes ». - L'Allemagne et la démocratie : un <i>Sonderweg</i> ?
Axe 2 Avancées et reculs des démocraties	Jalons - L'inquiétude de Tocqueville : de la démocratie à la tyrannie ? Une analyse politique. - Crises et fin de la démocratie : la République de Weimar (1929-1934) ou la fin de la III^e République - D'un régime autoritaire à la démocratie : 3 pistes - Refonder la démocratie en France (1945-47), démocratiser l'Allemagne (1945-1949), la démocratisation de l'ex-RDA dans une Allemagne réunifiée
Objet de travail conclusif L'Union européenne et la démocratie	Jalons - Le fonctionnement de l'Union européenne : démocratie représentative et démocratie déléguée. - L'Union européenne face aux citoyens et aux États : les remises en question depuis 1992, notamment en France et en Allemagne.

Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales

Ce thème a pour objectif d'analyser les ressorts et les caractéristiques de la puissance internationale des États, aussi bien dans leur émergence (étude des fondements de la puissance) que dans leurs dynamiques.

Les deux axes visent :

- à étudier la dynamique des puissances internationales, entre affirmation, domination et déclin ;
- à analyser les formes indirectes de la puissance (langue, nouvelles technologies, voies de communication...).

Introduction : - Les caractéristiques de la puissance à l'échelle internationale aujourd'hui. - Identification des fondements et des manifestations de la puissance à l'échelle internationale dans les champs diplomatique (y compris au sein des institutions internationales), militaire (défense du territoire, capacité de projection...), culturel, économique et financier, en prenant appui sur des exemples contemporains.	
Axe 1 Essor et déclin des puissances : un regard historique	Jalons - L'empire austro-hongrois, de l'essor au déclin - L'empire napoléonien, - Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991.
Axe 2 Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique	Jalons - L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius... - La France et l'Allemagne : l'approche culturelle du rayonnement - Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX...), impuissance des États et des organisations internationales ? - La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie ».
Objet de travail conclusif La puissance des États-Unis aujourd'hui	Jalons - Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology...). - Unilatéralisme et multilatéralisme : un débat international - Points d'appui et zones d'influence des États-Unis dans un monde multipolaire.

Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières

Ce thème a pour objectif de faire comprendre aux élèves ce que sont les frontières politiques : leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui leur sont associés. Les élèves doivent percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non.

Les deux axes visent à :

- expliciter pourquoi les acteurs tracent des frontières et quelles conséquences ont leurs actions ;

-
- montrer les affrontements, débats et négociations liés aux frontières.

Introduction : les frontières dans le monde d'aujourd'hui. - Des frontières de plus en plus nombreuses. - Des frontières plus ou moins marquées. - Frontières et ouverture : affirmation d'espaces transfrontaliers.	
Axe 1 Tracer des frontières, approche géopolitique	Jalons - Pour se protéger : Le <i>limes</i> rhénan. - Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique. - Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Allemagne
Axe 2 Les frontières en débat (acteurs, enjeux, conflits)	Jalons - Reconnaître la frontière : la frontière germano-polonaise de 1939 à 1990, entre guerre et diplomatie. - Le <i>Reichsland</i> d'Alsace-Moselle : histoire, limites et mythes d'une frontière nouvelle. - Dépasser les frontières : territorialisation des mers et des océans et droit de la mer (identique sur l'ensemble des mers et des océans, indépendamment des frontières).
Objet de travail conclusif Les frontières internes et externes de l'Union euro- péenne	Jalons - Les enjeux de Schengen et du contrôle aux frontières : venir en Europe, passer la frontière. - Les frontières d'un État adhérent.

Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

Ce thème a un double objectif : aider les élèves à saisir les enjeux de l'information (liberté, manipulation, contrôle), et les amener à réfléchir sur leur propre manière de s'informer, dans la continuité de l'éducation aux médias et à l'information. Leurs pratiques de l'information seront décisives dans les études supérieures, et supposent pour être maîtrisée une culture relative aux médias. Les deux axes visent :

- à faire saisir aux élèves comment les progrès techniques ont renforcé depuis le XIX^e siècle la place de l'information dans notre quotidien ;
- à leur montrer le rôle décisif d'une information libre pour éclairer l'opinion et leur faire prendre conscience de l'ensemble des enjeux autour de l'information (liberté, contrôle, manipulation).

Introduction : comment s'informe-t-on aujourd'hui ?

- Des médias et des supports de communication qui n'ont jamais été aussi nombreux et divers.
- Des pratiques d'information différenciées selon les individus, les groupes sociaux et les territoires.

Axe 1

Les grandes révolutions techniques de l'information

Jalons

- L'information imprimée : de la diffusion de l'imprimerie dans l'espace rhénan aux XV^e et XVI^e siècles à la presse à grand tirage.
- L'information par le son et l'image : radio et télévision au XX^e siècle.
- L'information mondialisée et individualisée : naissance et extension du réseau Internet.

Axe 2

Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental

Jalons

- L'information dépendante de l'opinion ? L'affaire Dreyfus et la presse.
- L'information entre le marché et l'État : histoire de la Deutsche Presse-Agentur et de l'AFP.
- Information et propagande en temps de guerre : les médias et la guerre d'Algérie, au prisme de la presse française et de celle de la RFA

Objet de travail conclusif

L'information à l'heure d'internet

Jalons

- Vers une information fragmentée et horizontale.
- Témoignages et lanceurs d'alerte.
- Les théories du complot : comment trouvent-elles une nouvelle jeunesse sur Internet ?

Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions

Ce thème a pour objectif de permettre aux élèves d'analyser les faits religieux dans leurs rapports avec le pouvoir. Les liens sont étudiés sur le plan des relations institutionnelles et géopolitiques et non des pratiques individuelles.

Les deux axes visent à faire comprendre aux élèves :

- qu'il existe des interactions anciennes entre le religieux et le politique ;
- que la sécularisation est un mouvement localisé d'intensité variable et que la religion demeure un enjeu géopolitique.

Introduction : États et religions aujourd'hui.

- Des relations de natures différentes entre États et religions sur le plan du droit public (séparation, religion officielle...) à partir d'exemples.
- Des degrés variables de libertés de conscience et religieuse (respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, laïcité...) à partir d'exemples.

Axe 1 Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels	Jalons - Le pape et l'empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne. - La France, « fille aînée de l'Eglise » ? - Eglises et pouvoir sous le III^e Reich
Axe 2 États et religions : une inégale sécularisation	Jalons - La laïcisation en Allemagne et en France : Kulturkampf et loi de 1905 - États et religions dans la politique intérieure des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale.
Objet de travail conclusif Etat et religions en France et en Allemagne aujourd'hui	Jalons - État et religions : « sécularisme » et dimension politique de la religion. - Les minorités religieuses.

2.2 Classes de terminale

« Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête

L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.

Les deux axes sont abordés sous l'angle géopolitique :

- Le premier met en avant les rivalités entre États, en donnant une large place aux enjeux militaires, à la fois dans l'étude de la course à l'espace depuis les années 1950 et dans celle de la dissuasion nucléaire et des forces de projection maritime.
- Le second s'intéresse, à travers les exemples de la station spatiale internationale et de la gestion internationale des mers et des océans, aux négociations diplomatiques qui permettent d'encadrer les rivalités interétatiques ainsi qu'aux coopérations internationales rendues nécessaires par des intérêts communs.

Introduction : Océan et espace : quelles spécificités ? - Une connaissance et une maîtrise en constante évolution. - Les dernières frontières ?	
Axe 1 Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.	Jalons - Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la conquête de l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées...). - Affirmer la puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.
Axe 2 Enjeux diplomatiques et coopérations.	Jalons - La coopération franco-allemande dans un cadre européen et dans le domaine spatial : Ariane - Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité
Objet de travail conclusif La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.	Jalons - Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...). - Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde.

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. - Panorama des conflits armés actuels. - Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.	
Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	Jalons - La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes. Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
Axe 2 Le défi de la construction de la paix.	Jalons - Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). - Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et nonétatiques).	Jalons - Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. - Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Thème 3 – Histoire et mémoires

L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.

- Le premier axe explore la manière dont histoire et mémoires s'articulent, à travers l'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie.
- Le second axe s'intéresse à la manière dont la justice se saisit des génocides et crimes de masse aux échelles locale, nationale et internationale.

Introduction : Histoire et mémoire, histoire et justice. - La différence entre histoire et mémoire. - Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.	
Axe 1 Histoire et mémoires des conflits.	Jalons - Un débat historique et ses implications politiques en France et en Allemagne : les causes de la Première Guerre mondiale. - Mémoires et histoire d'un conflit : les mémoires de la colonisation et du colonialisme en France et en Allemagne
Axe 2 Histoire, mémoire et justice.	Jalons - La justice face au génocide rwandais. - La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex- Yougoslavie (TPIY).
Objet de travail conclusif L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes en France et en Allemagne.	Jalons - Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. - Juger les crimes nazis après Nuremberg. Juger en France et en Allemagne après 1945 - Le génocide dans la littérature et le cinéma.

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd’hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l’importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrence.

Introduction : - La construction et l’élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l’héritage au profit de l’humanité. - Le « patrimoine mondial » de l’Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.	
Axe 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine	Jalons - Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles et du palais des Hohenzollern à Berlin du XVIII^{ème} siècle à nos jours.
Axe 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrence	Jalons - Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris et Berlin entre protection et nouvel urbanisme... (la question du mur après 1989 notamment) - La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique et territorial. - Le patrimoine industriel. Comparaison France/Allemagne.
Objet de travail conclusif La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.	Jalons - La gestion du patrimoine français : évolutions d’une politique publique. - La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et la Ruhr - Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d’action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).

Thème 5 – L’environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

L’étude de ce thème a un double objectif : analyser l’évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu’ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.

- Le premier axe étudie la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, entre exploitation et protection, à travers l’étude de la forêt française depuis Colbert et l’examen de deux moments clefs du rôle de l’humanité dans l’évolution des milieux.
- Le second axe concerne l’évolution du climat, son impact sur les sociétés, et la manière dont la question climatique met en jeu la coopération internationale.

Introduction : Qu’est-ce que l’environnement ? - Définitions, représentations, évolutions de la notion d’environnement : une construction historique, sociale et politique. - Un regard sur l’histoire de l’environnement.	
Axe 1 Exploiter, préserver et protéger.	Jalons - Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. - Le rôle des individus et des sociétés dans l’évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?
Axe 2 Le changement climatique : approches historique et géopolitique.	Jalons - Les fluctuations climatiques et leurs effets : l’évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle. - Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...)
Objet de travail conclusif Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	Jalons - L’environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l’État fédéral et des États fédérés. - Les États-Unis et l’environnement à l’échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...).

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance

Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.

- Le premier axe souligne l'importance de l'alphabetisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance, et examine le fonctionnement d'une communauté savante à partir de l'exemple des recherches sur la radioactivité au XXe siècle.
- Le second axe montre comment des États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance dans leurs affrontements, comme lors de la guerre froide ou dans leur souci de favoriser leur développement économique, restreignant ou favorisant la circulation des connaissances scientifiques et technologiques.

Introduction : - La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats. - La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences. - Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.	
Axe 1 Produire et diffuser des connaissances	Jalons - Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabetisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde. - Rivalité et avancées scientifiques : le duel Pasteur/Koch - Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur le nucléaire des années 30 à la guerre froide.
Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique	Jalons - Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains en Allemagne durant la guerre froide. - Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde.
Objet de travail conclusif Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs.	Jalons - Le cyberspace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données...) - Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : les cas français et allemand

3 Verbes consignes

La mise en œuvre des programmes peut, afin de contribuer à atteindre les objectifs de ces programmes tels qu'énoncés en préambule, intégrer les verbes consignes en usage en Allemagne.

Les disciplines des humanités que sont l'éducation civique, la géographie, l'histoire et les sciences économiques et sociales utilisent un catalogue commun de verbes consignes.

Ces verbes (guidant la mise en activité des élèves) sont utilisés dans les référentiels de compétences liées au contenu. Ils sont listés ci-dessous.

Les référentiels définissent le niveau de compétence que les élèves doivent atteindre en combinant un contenu avec un verbe. Ces verbes consignes sont répartis en trois domaines d'exigence (DEX) :

- Le domaine d'exigence I comprend la reproduction et la description de contenus et de supports (savoir reproduire un contenu).
- Le domaine d'exigence II comprend l'explication, le traitement et l'organisation autonomes de faits familiers, ainsi que l'application appropriée du contenu et des méthodes apprises à d'autres problématiques (savoir réorganiser et transférer).
- Le domaine d'exigence III comprend la gestion réflexive de nouveaux problèmes, des méthodes utilisées et des connaissances acquises afin de parvenir à des justifications, des jugements et des options d'action (savoir analyser et résoudre des problèmes).

Les domaines d'exigences doivent être considérés dans leur interdépendance ; ainsi, le domaine d'exigence III comprend les domaines d'exigences I et II, et le domaine d'exigences II comprend le domaine d'exigences I.

Les opérateurs peuvent être appliqués avec ou sans spécification de matériel. Si un opérateur est appliqué uniquement avec ou sans spécification de matériau, cela est explicitement indiqué dans la définition de l'opérateur.

Verbes	Descriptions	DEX
analyser	Examiner et évaluer systématiquement les documents ou les faits	II
(justifier	Étayer une affirmation ou une prise de position avec des arguments illustrés d'exemples ou d'autres éléments de démonstration	II
décrire	Présenter les faits de manière cohérente	I
porter un jugement sur	Examiner des déclarations, des propositions ou des mesures, identifier les critères utilisés et formuler un jugement motivé	III
évaluer	Évaluer des déclarations, des suggestions ou des mesures, formuler un jugement de valeur raisonné et divulguer les valeurs sous-jacentes	III
caractériser	Formuler des faits avec précision en termes de concepts (en particulier dans des textes non linéaires tels que des tableaux, des graphiques, des diagrammes ou des cartes).	I
caractériser	Présenter les faits avec leurs caractéristiques typiques et dans leurs traits fondamentaux	II
représenter	Clarifier les faits de manière structurée et cohérente	II
contextualiser	Placer les faits de manière cohérente dans un contexte donné	II

développer	développer une proposition de solution bien fondée pour un problème donné ou auto-conçu	III
expliquer	Relier de manière cohérente les faits en fonction des connaissances (par exemple, théorie, modèle, loi, règle, relation fonctionnelle, développementale et/ou causale)	II
expliciter	Illustrer les faits avec des exemples ou des preuves	II
discuter	Formuler un résultat raisonné pour une thèse ou un problème donné en pesant le pour et le contre	III
concevoir	Présenter les faits de manière structurée (notamment sous forme graphique) en utilisant des termes techniques	II
concevoir, représenter	produire un produit en fonction d'un rôle ou d'un groupe cible pour un problème donné ou auto-conçu	III
élaborer	Extraire, reproduire et/ou, si nécessaire, calculer des faits à partir de documents donnés sous certains aspects	II
nommer	Énoncer les faits de manière concise	I
Vérifier, recouper	Examiner les déclarations, les suggestions ou les mesures pour leur exactitude factuelle et formuler un résultat raisonné	III
comparer	Définir des critères de comparaison, peser les similitudes et les différences et formuler un résultat	II